



Réseau de transport d'électricité

CONCERTATION

PROJET DE RECONSTRUCTION
DE LA LIGNE À 400 000 VOLTS
ENTRE AVELIN ET GAVRELLE

Inter-commissions

Réunion de Mérignies du 3 décembre 2013



Point d'avancement des études

- L'agriculture -

Objectifs

- > Identifier les exploitations, les installations, les équipements agricoles et l'occupation du sol
- > Apporter des éléments de réflexion pour le choix du fuseau de moindre impact

Méthodes

- > Enquêtes auprès des agriculteurs ayant des îlots d'exploitation dans les fuseaux, soit environ 170 exploitations agricoles concernées, dont 100 enquêtées et de 80 à 85 % de la surface agricole utilisée enquêtée
- > Un travail d'analyse globale des fuseaux détachée des situations individuelles
- > Une synthèse de ces deux sources réalisée par territoire : Arrageois, Bassin minier, Pévèle

Etat d'avancement

- > Les études sont en cours de finalisation. Une première restitution a eu lieu en commission Agriculture.

Le bilan :

- > **Des données précises sur les fuseaux (nombre d'exploitations, îlots PAC, ...)**
- > **Les projets d'extension et d'équipement identifiés**
- > **La détection de points particuliers : aménagement foncier en relation avec Amazon, ramassage des betteraves**
- > **Une demande de ne pas accentuer la gêne subie actuellement par les agriculteurs : généraliser le pylône Equilibre à l'Arrageois**

Point d'avancement des études

- Les milieux naturels -

Objectifs

- > Identifier les espèces végétales et animales d'intérêt patrimonial
- > Identifier les habitats d'intérêt patrimonial
- > Donner les éléments d'appréciation du risque encouru par le groupe le plus exposé, les oiseaux
- > Apporter les éléments de réflexion pour le choix du fuseau de moindre impact

Méthodes

- > Prospections de terrain en 2011, 2012 et 2013 ; couverture d'un cycle biologique annuel complet
Intégration des données détenues par les divers organismes naturalistes régionaux : conservatoire botanique de Bailleul, GON, LPO, conseils généraux, gestionnaires des espaces naturels sensibles, ... Intégration des données ARCH
- > Étude de percussion pour les Oiseaux sur deux tronçons représentatifs de la ligne existante

Etat d'avancement

- > Les études sont en cours. Une première restitution a eu lieu en commission Milieux naturels. Elles doivent se poursuivre jusqu'en février pour compléter notamment l'étude de percussion.

Le bilan :

- > **Des données précises déjà acquises sur les fuseaux (localisation des sites floristiques, des habitats patrimoniaux, identification des zones à enjeux pour les différents groupes d'animaux..)**

Point d'avancement des études

- Le paysage -

Objectifs

- > Mieux identifier et « comprendre » les différents paysages concernés d'un point de vue global mais aussi local
- > Identifier les enjeux d'aménagement
- > Etudier l'impact des fuseaux potentiels sur le paysage, définir des mesures de réduction d'impact ou compensatoires associées, a minima sur le principe.

Méthodes

- > Intégration des travaux et de la bibliographie existante
- > Prospections de terrain
- > Photomontages, visualisations

Etat d'avancement

- > Les études sont en cours. Une première restitution de la phase d'étude des fuseaux a eu lieu en commission Paysage. Les débats sont engagés sur les enjeux.
- > Les analyses et les débats doivent se poursuivre, en particulier par le biais des ateliers locaux, le projet de photomontages, d'un outil de visualisation du projet au sol, et l'apport des travaux des étudiants de l'ENSP.

Le bilan :

- > **Une réflexion sur l'impact d'une ligne à haute tension sur le paysage**
- > **La caractérisation des entités paysagères concernées par les fuseaux : identité, perceptions depuis les grands axes, depuis l'habitat, ...**

Point d'avancement des études santé

L'étude « Champs magnétiques »

- > **Les mesures des champs magnétiques de la ligne :**
 - La nécessité de disposer de mesures le long de la ligne et de part et d'autre de la ligne (« *profils en long et en travers* »)
 - L'exigence d'une **méthode reproductible** afin de pouvoir comparer les impacts de la ligne existante avec ceux de la nouvelle ligne
 - La nécessité de faire réaliser cette campagne de mesures par un **cabinet indépendant**
 - Le choix de **points contrastés** : altitude, occupation du sol (logements, établissements publics et agricoles, etc.), dans et hors des bâtiments...
 - L'importance de **mesurer pendant des périodes significatives** (fortes charges hiver/été) ; demander à RTE une **courbe annuelle du transit** dans la ligne pour identifier les dates de mesure
 - Les élus et les associations sollicités pour proposer des points de mesures sur le territoire

Point d'avancement des études santé

- > **Les mesures individuelles (toutes sources) chez des volontaires**
 - Pour trouver des volontaires : **mobiliser les parties prenantes (élus, associations)** pour constituer un **panel représentatif et contrasté** (éloignement à la ligne, âge)
 - Pour **déterminer la variété des sources de champs magnétiques dans la vie quotidienne**
- > La désignation d'**observateurs** par la commission Santé pour **assister aux mesures effectuées par le cabinet indépendant**

Point d'avancement des études santé

- > La fourniture par RTE de plusieurs appareils de mesure à des membres de la commission Santé afin de :
 - Mesurer le champ magnétique à tout moment
 - Disposer des données et des outils nécessaires pour calculer le champ magnétique maximal en théorie au moment de la mesure

- > En attendant la fourniture des appareils, RTE a prêté un appareil **EMDEX CM 50** à des membres du groupe de travail Santé afin que des mesures aléatoires puissent être réalisées

- > Le **recrutement de volontaires** (pour les mesures individuelles toutes sources) sera effectué par le bureau d'études sélectionné

Le cahier des charges de l'étude sur les champs magnétiques a été amendé par la commission ; la consultation va être lancée

>> Les résultats devraient être livrés fin du 1^{er} trimestre 2014

Point d'avancement des études santé

Le cadrage de l'étude sur le bruit

- > La nécessité de **mesurer les nuisances sonores** occasionnées par la ligne actuelle puis par la ligne future
 - Déterminer le **tracé de moindre impact sonore**
 - Vérifier l'engagement de RTE d'une **diminution des nuisances sonores occasionnées par la ligne future**
 - Une **approche semblable à celle adoptée pour les champs magnétiques** : mesures, modélisation, avant-après la mise en place de la future ligne
 - La définition d'un **dispositif de réduction des nuisances sonores**

Point d'avancement des études santé

> Les demandes pour le cahier des charges de l'étude

- Prendre en compte des conditions variées (jour, nuit (sommeil), distance à la ligne, conditions météorologiques et notamment l'humidité)
- Faire en sorte que les points de mesure « Bruit » soient les mêmes que ceux de l'étude « Champs magnétiques »
- Prendre en compte le bruit des câbles, pylônes et isolateurs
- Modélisation par RTE et contrôlée par un tiers expert

Le cahier des charges de l'étude sur le bruit sera proposé à la commission santé

>> Les résultats devraient être livrés fin du 1er trimestre 2014

Point d'avancement des études

- Habitat et urbanisme -

Objectifs

- > Avoir des données précises sur le nombre d'habitations, de zones d'extensions de l'habitat, d'établissements dits sensibles susceptibles d'être concernés par les fuseaux
- > Pouvoir détecter de manière objective les possibilités de s'écarter au mieux de l'habitat

Méthodes

- > Recensement des habitations existantes figurant sur les feuilles cadastrales (pour la plupart mises à jour en 2013) dans une bande de 250 m autour des fuseaux et report sur fond géoréférencé ; contrôle avec des photographies aériennes, vérification de terrain si nécessaire ; examen par les ateliers locaux pour ajustements éventuels
- > Étude des documents d'urbanisme opposables aux tiers dans une bande de 250 m autour des fuseaux
- > Identification des crèches, écoles maternelles et primaires, ... dans une bande de 250 m autour des fuseaux

Etat d'avancement

- > Les études sont en cours. La plupart des habitations ont été cartographiées.
- > Il reste à reporter sur le même fond géoréférencé les données d'urbanisme et les établissements dits sensibles (objectif : fin 2013-début 2014).

Le bilan :

- > **Un outil adapté pour évaluer le nombre d'habitations et leur situation par rapport aux fuseaux, grâce aux moyens de calcul d'un SIG**